

Utilisation des résultats des examens d'autres offices de la propriété intellectuelle

Patent Prosecution Highway (PPH)

Shingo Tsuda

Directeur adjoint
Division de la coopération internationale
Japan Patent Office (JPO)





I. Le système du PPH



II. Les bénéfices du PPH



III. Comment examiner les demandes au PPH



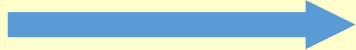
Patent Prosecution Highway (PPH)

L'Autoroute du traitement des demandes de brevets

Office d'examen antérieur

OEE (Office of Earlier Examination)

Demande
A



Délivrance

Revendications correspondantes



Accès à l'historique
de l'examen de l'OEE



Partage du travail

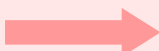
Procédure d'examen
allégée à l'OEE

Avantage
pour l'office

Office d'examen postérieur

OLE (Office of Later Examination)

Demande
correspondante
A'



Requête
en PPH



**Examen
accéléré**

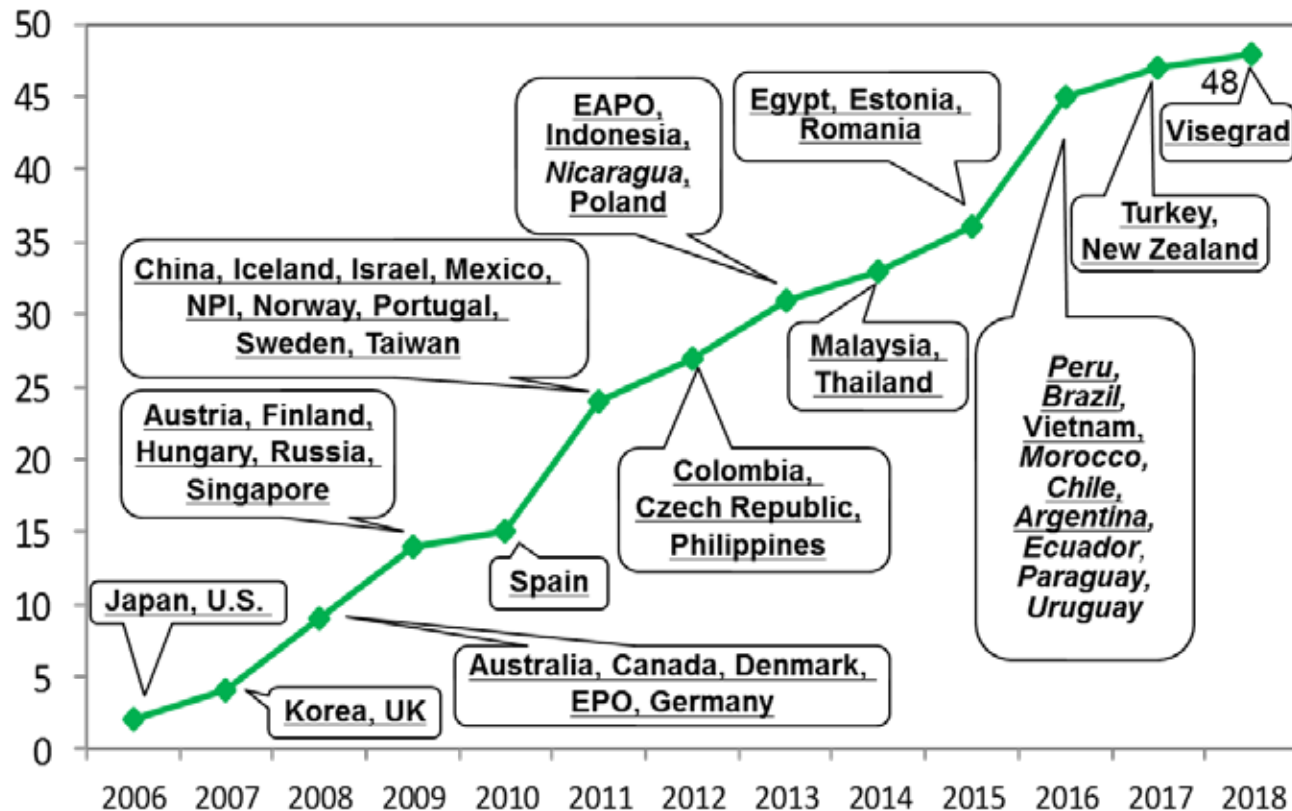
Avantage pour le
demandeur



Augmentation du nombre d'offices participants au PPH

En 2006, le JPO a proposé le PPH pour la première fois.
En 2019, 48 offices participants au PPH.

Le nombre d'offices participants au PPH



Note: Le JPO est partenaire du PPH avec les 42 offices soulignés



Les offices participants au PPH

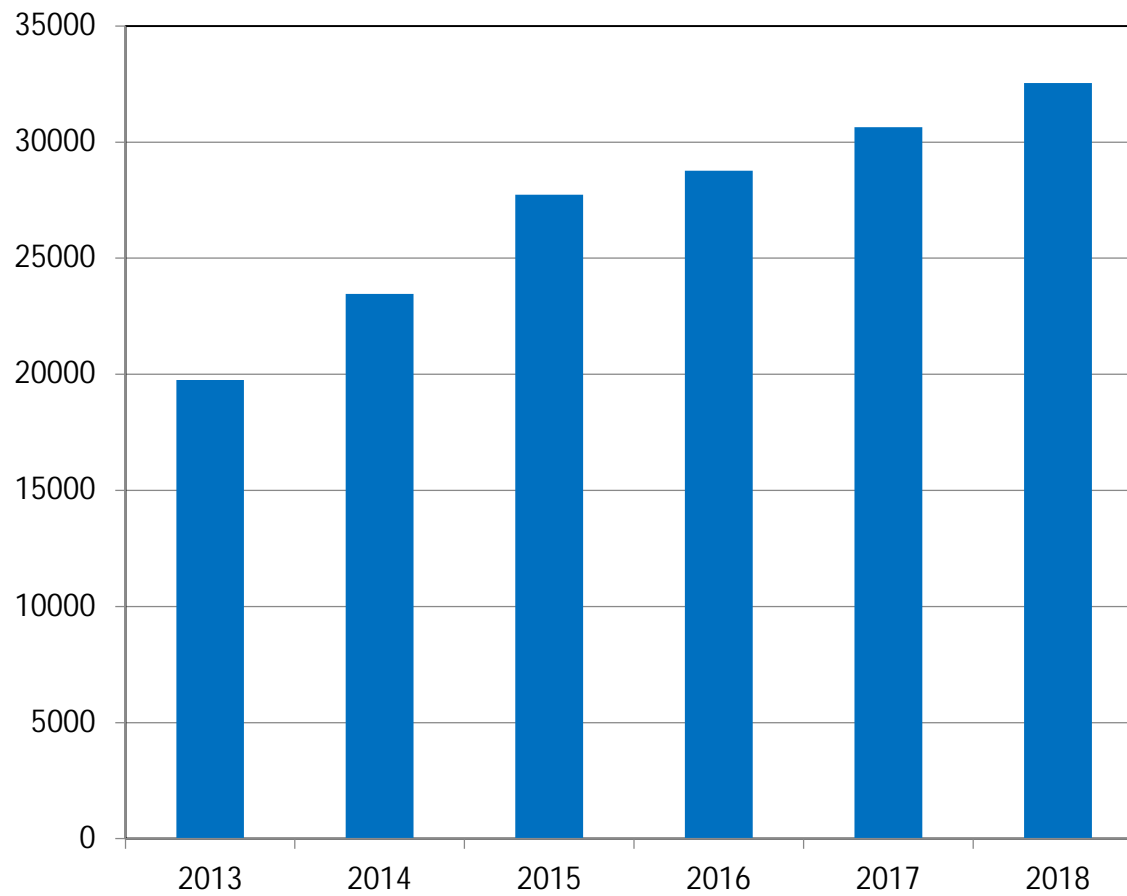
2019.7.6



*: GPPH-participating offices



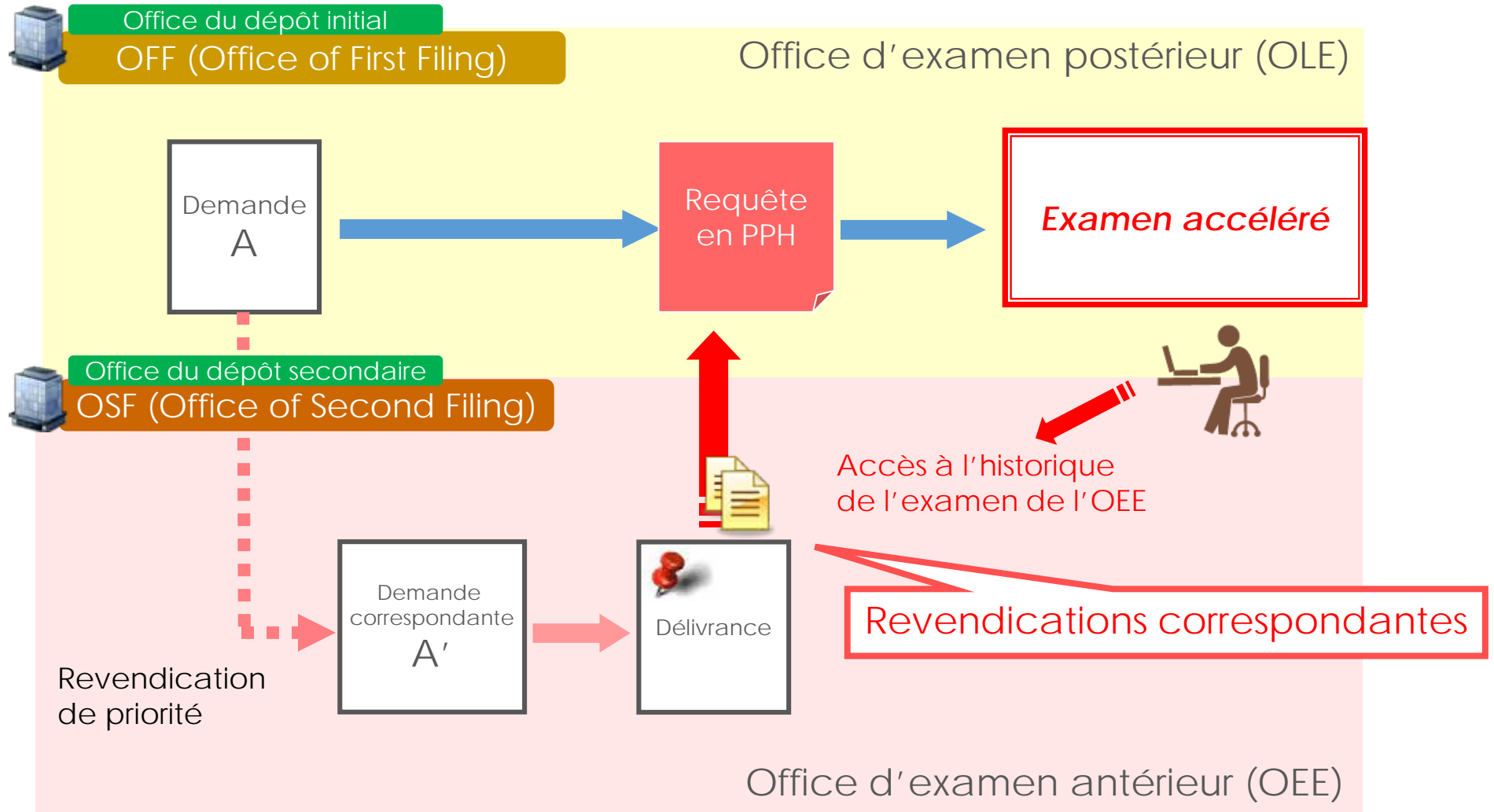
Les demandes examinées au PPH en chiffres





L'évolution du système : PPH MOTTAINAI

Un PPH plus simple et plus efficace.
Même l'OSF peut devenir le donneur des résultats des examens.



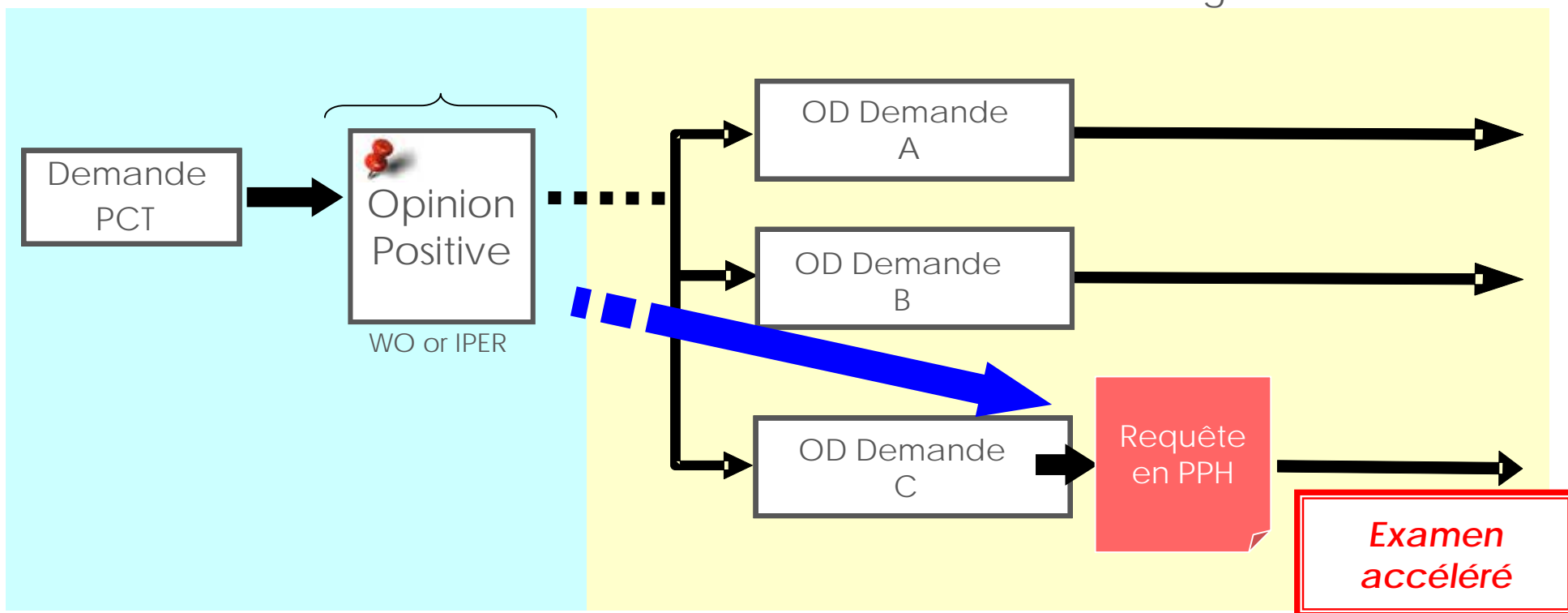


L'évolution du système : PCT-PPH

Le PPH basé sur un produit de travail dans la phase internationale du PCT

Phase internationale

Phase nationale/régionale

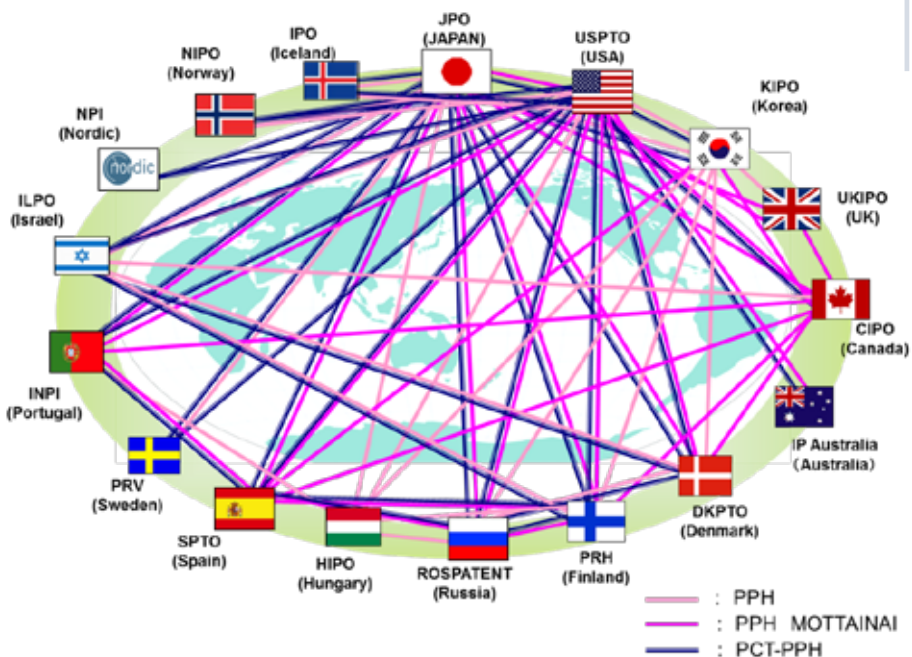




L'évolution du système : Global PPH (GPPH)

Uniformiser les systèmes du PPH

Avant le lancement du Global PPH
17 offices au debut du Global PPH



Global PPH
(Depuis le 6 janvier 2014)





I. Le système du PPH



II. Les bénéfices du PPH



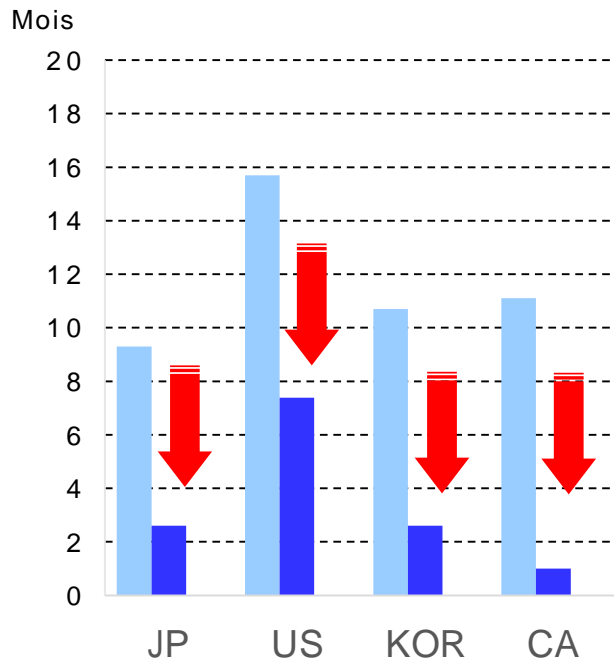
III. Comment examiner les demandes au PPH



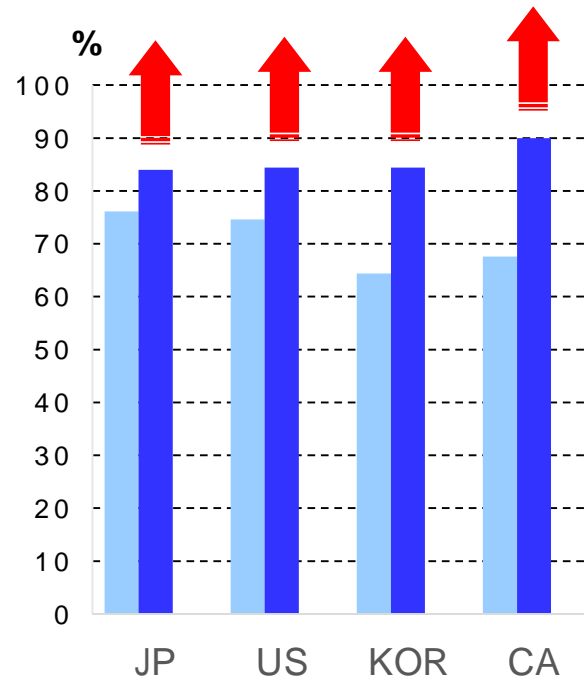
Bénéfices du PPH en chiffres

1. Haute vitesse (Délai d'examen réduit)
2. Haute prévisibilité (Taux de délivrance plus élevé)
3. Coût réduit (Taux de délivrance plus élevé à la première action : procédure allégée)

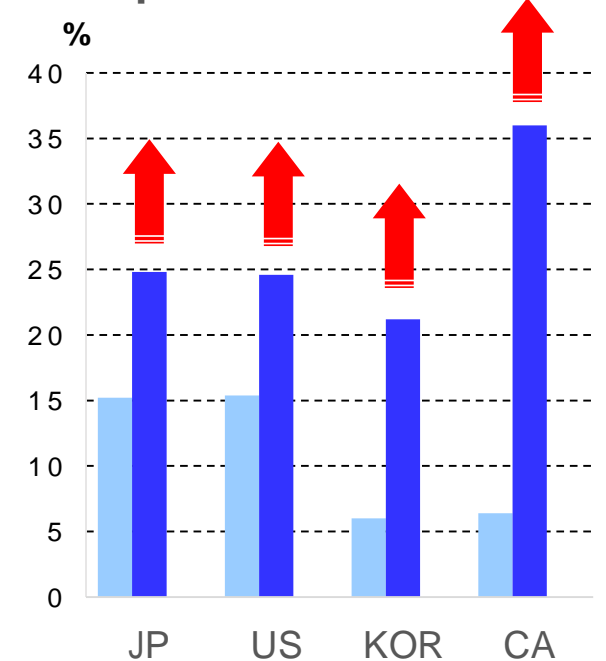
Le temps d'attente avant la première action de l'office



Le taux de délivrance



Le taux de délivrance à la première action

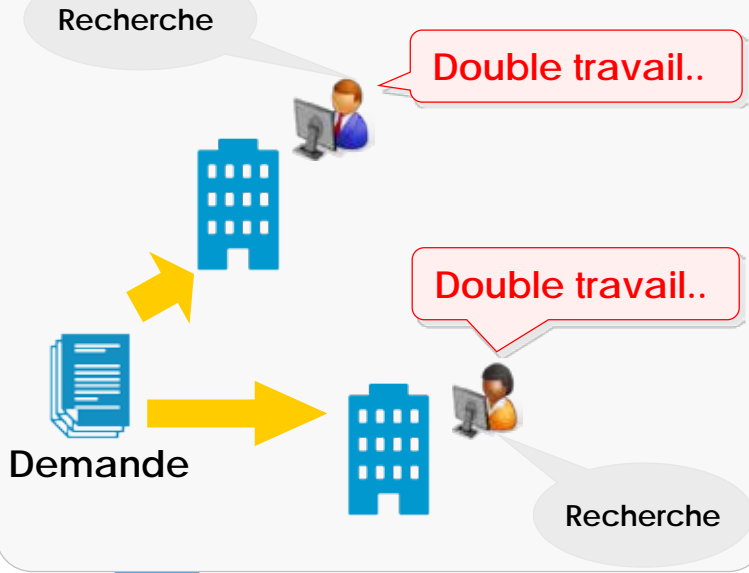


Toutes les demandes (light blue) Demandes au PPH (Jul. 2018 – Déc. 2018) (dark blue)

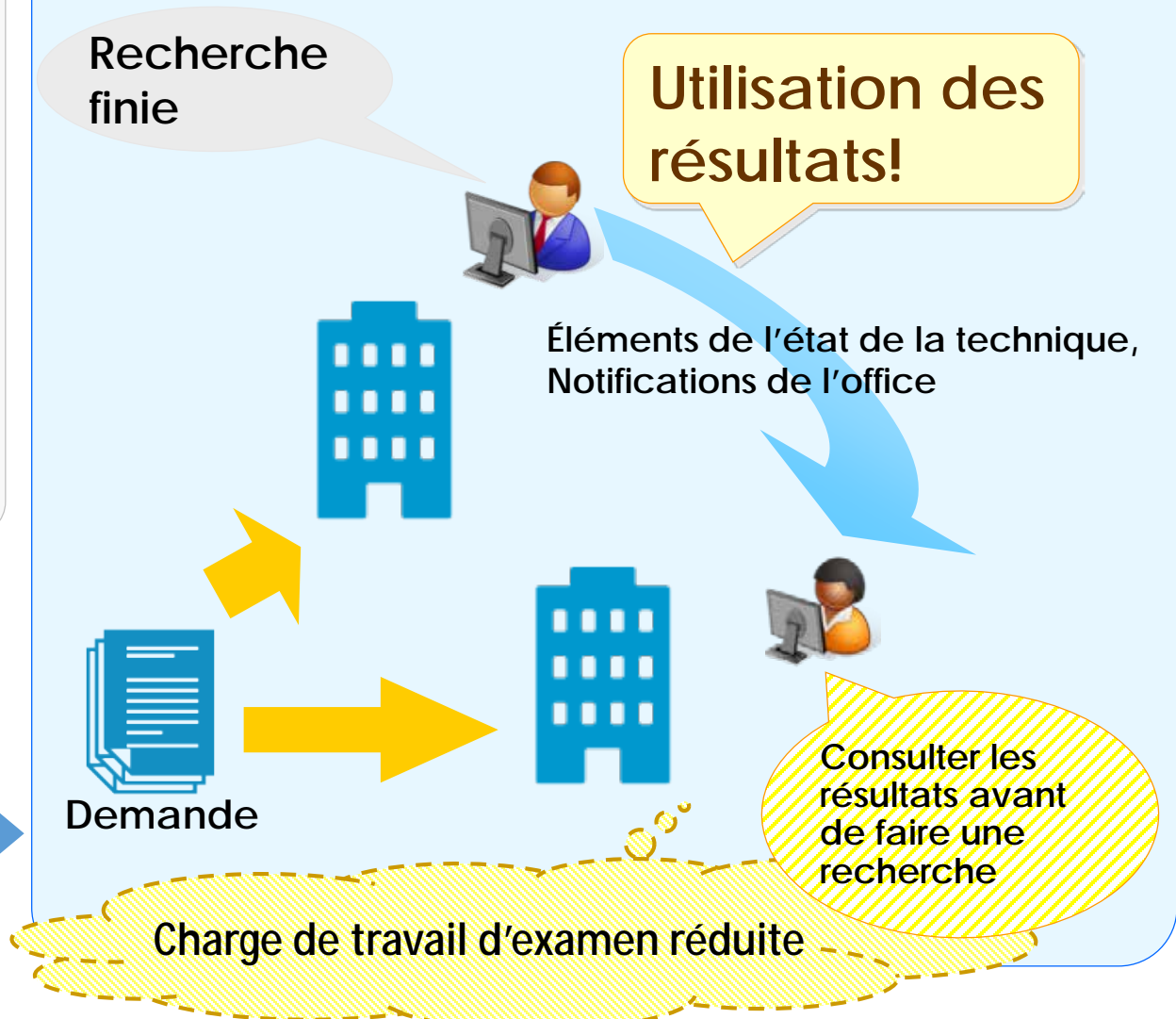


Efficacité améliorée grâce au partage du travail

Cas normal



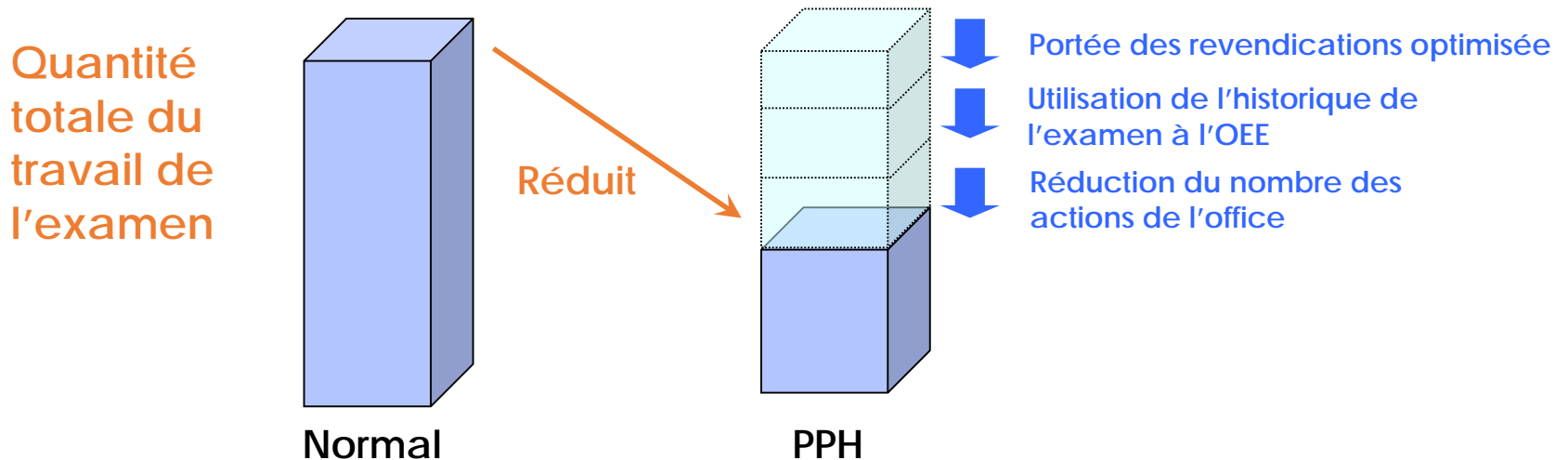
Cas du travail partagé





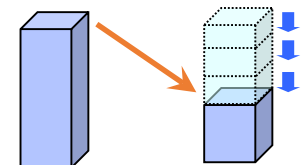
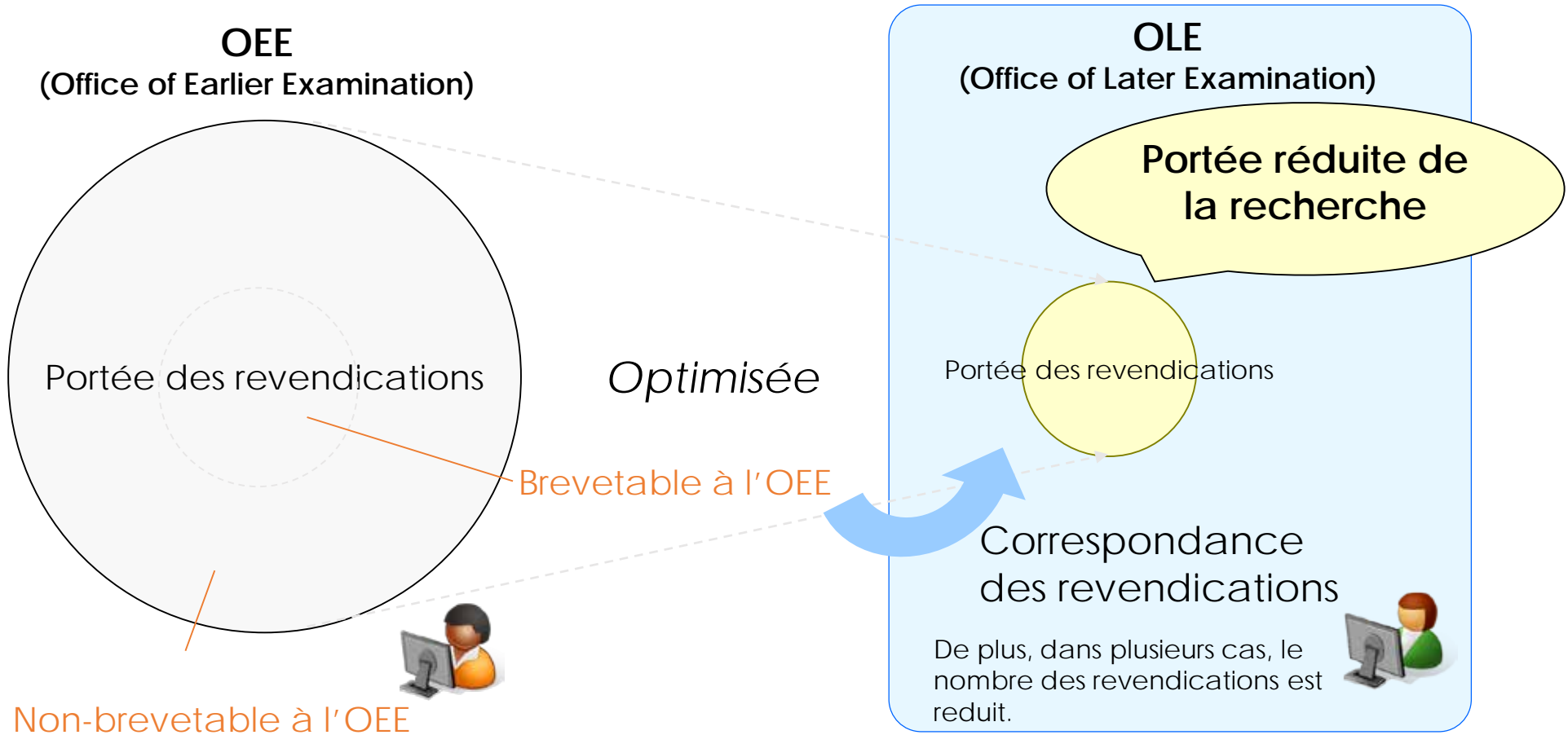
Alléger le travail de l'examen

- A. Portée des revendications optimisée
- B. Utilisation de l'historique de l'examen à l'OEE
- C. Réduction du nombre des actions de l'office





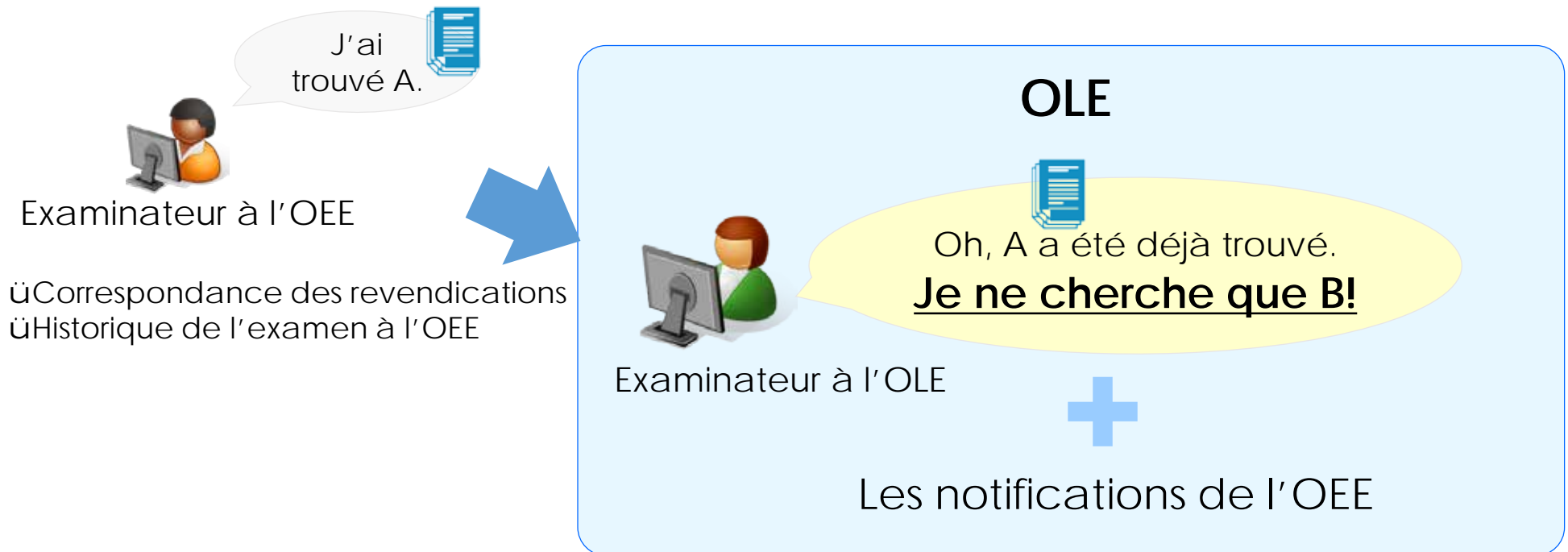
A. Portée des revendications optimisée



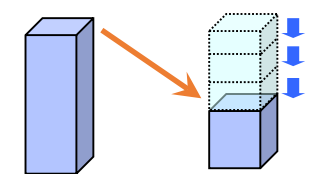


B. Utilisation de l'historique de l'examen à l'OEE

Exemple: Les revendications se composent de deux parties: A et B.



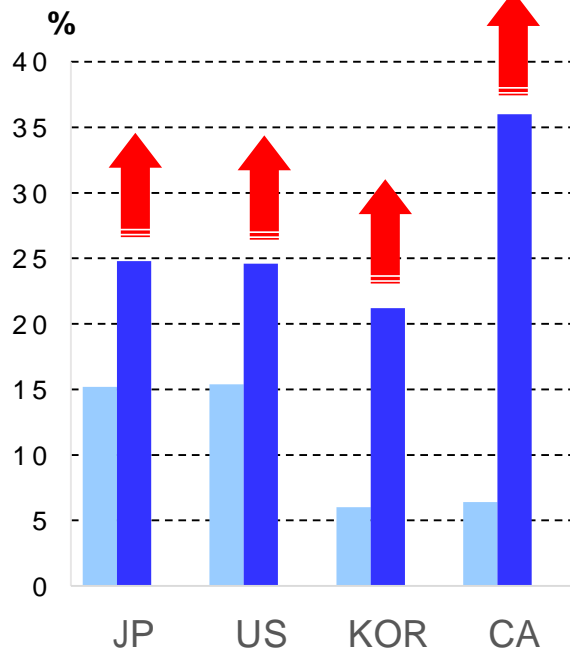
üCorrespondance des revendications
üHistorique de l'examen à l'OEE





C. Réduction du nombre des actions de l'office

Le taux de délivrance à la première action

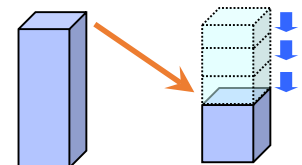


Efficacité améliorée de l'examen à l'OLE

Toutes les demandes

Demandes au PPH

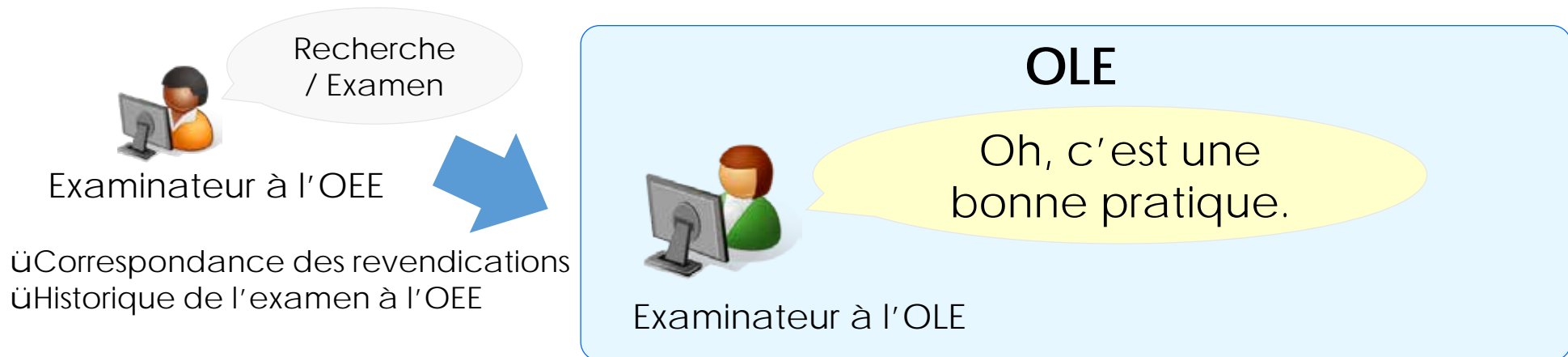
(Juil. 2018 - Déc. 2018)





Amélioration de la qualité de l'examen

- ü Le système PPH permet d'avoir une qualité d'examen à l'OLE au moins égale à celle à l'OEE.
- ü Les examinateurs de l'OLE peuvent tirer des leçons des pratiques de recherche et d'examen de l'OEE grâce aux actions de l'office et aux éléments de l'état de la technique.
- ü "Correspondance des revendications" facilite la compréhension.





I. Le système du PPH



II. Les bénéfices du PPH

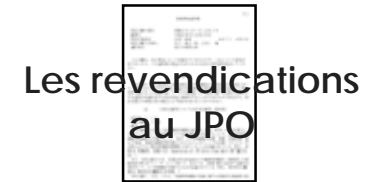


III. Comment examiner les demandes au PPH



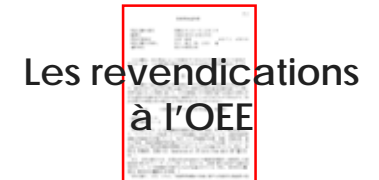
L'examen quant au fond des demandes au PPH au JPO

1. Lire les revendications déposées au JPO

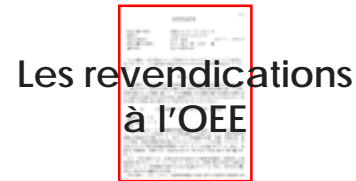


2. Consulter les revendications à l'OEE et les autres documents avec des outils informatiques

AIPN
WIPO-CASE



3. Comparer les revendications au JPO avec celles à l'OEE



3'. Consulter la tables de correspondance des revendications

Revendications au JPO	Revendications brevetables à l'OEE	Remarques
1	1	identique
2	2	identique

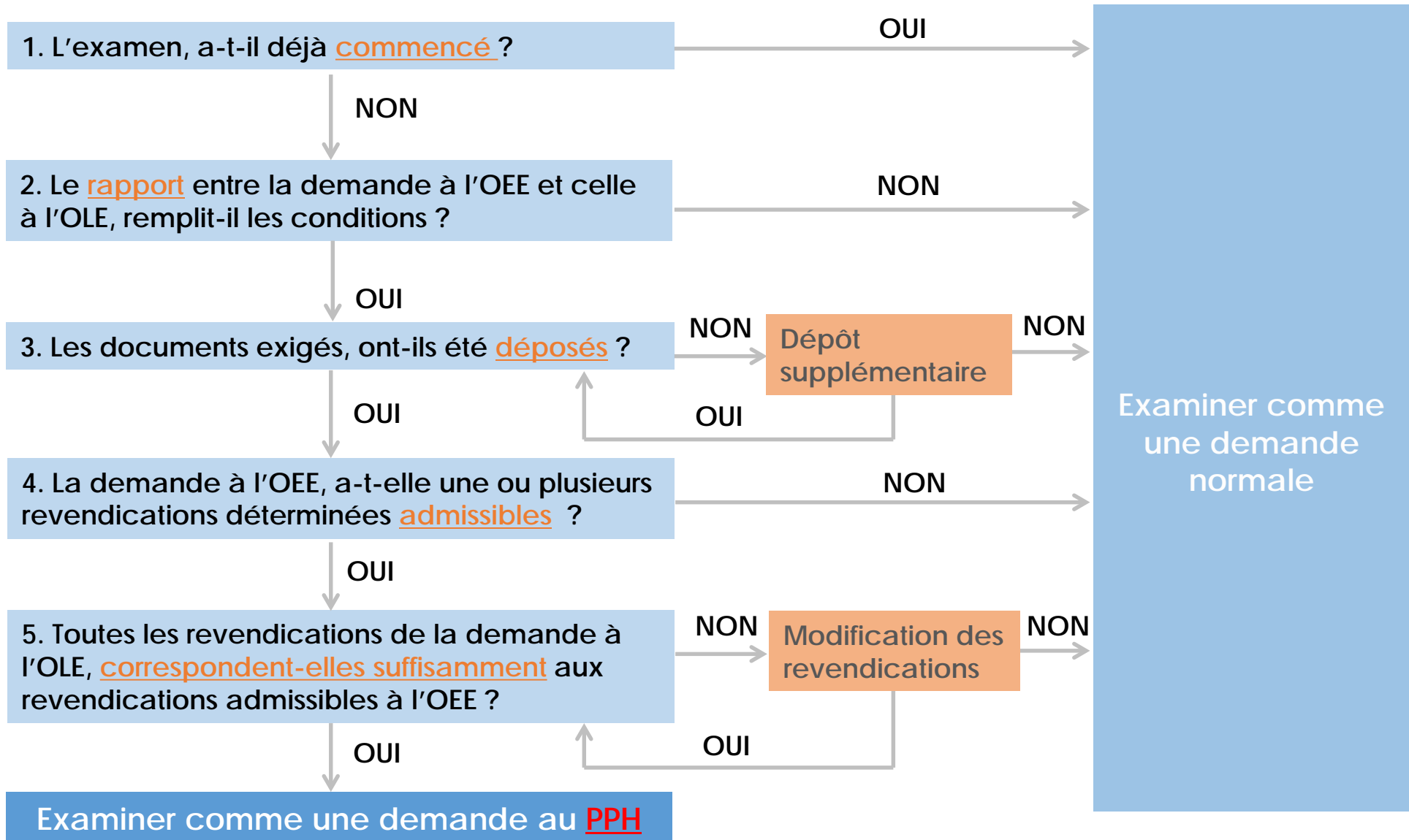
4. Chercher les éléments de l'état de la technique dans la base de données au JPO

5. La décision de la délivrance d'un brevet





Les conditions du PPH



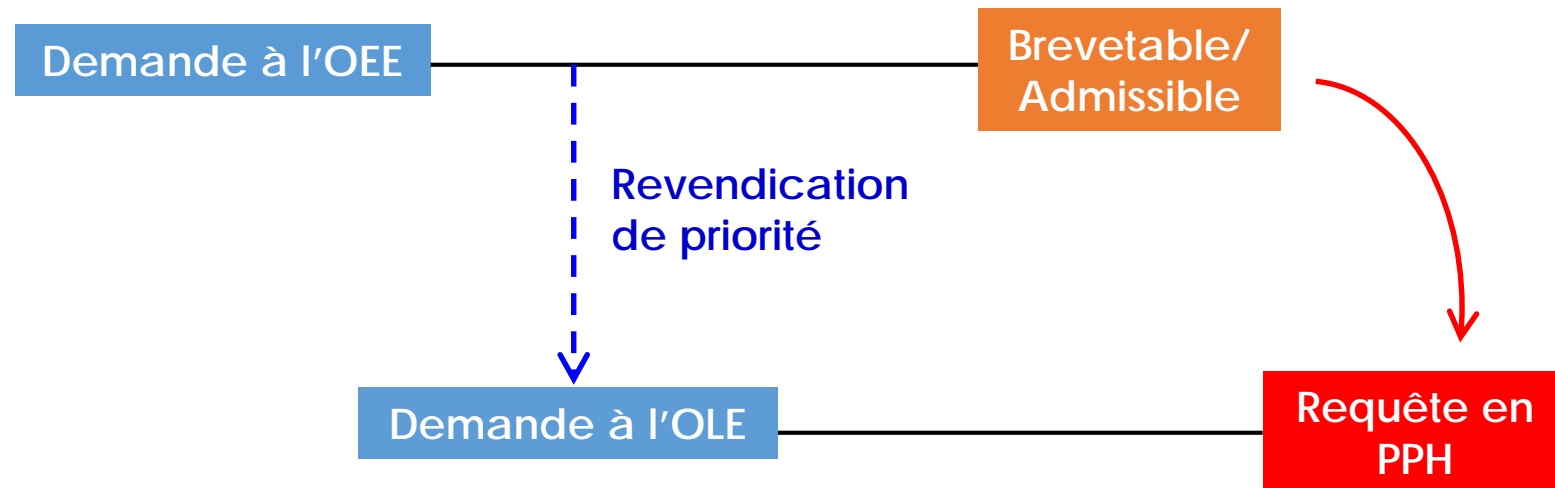


Le rapport entre la demande à l'OEE et celle à l'OLE

La demande à l'OLE doit être en rapport particulier avec celle à l'OEE. En général, le rapport particulier est comme suit.

La demande à l'OLE est:

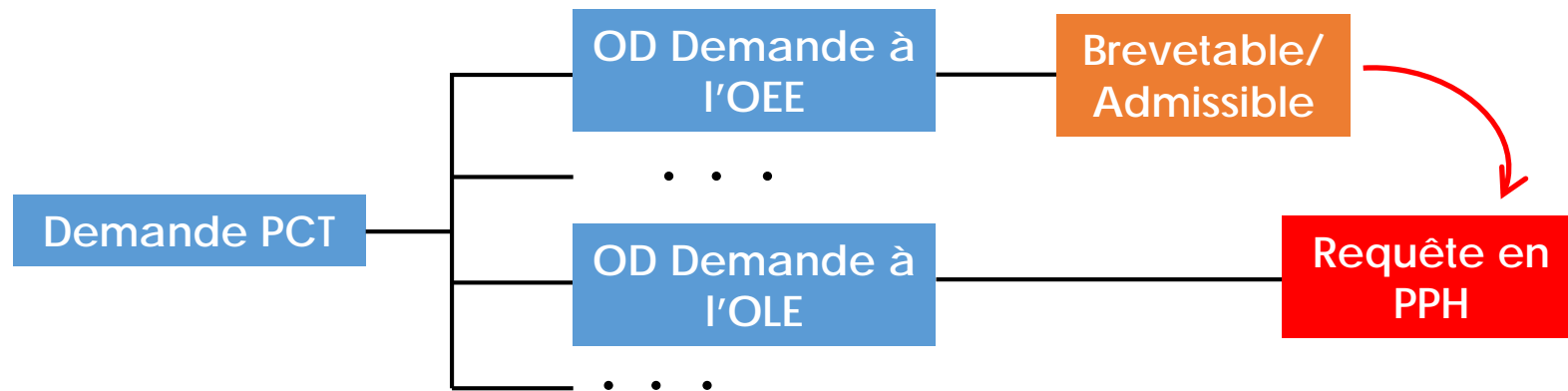
- (1) Une demande qui revendique valablement la priorité à la demande correspondante à l'OEE sous la Convention de Paris,



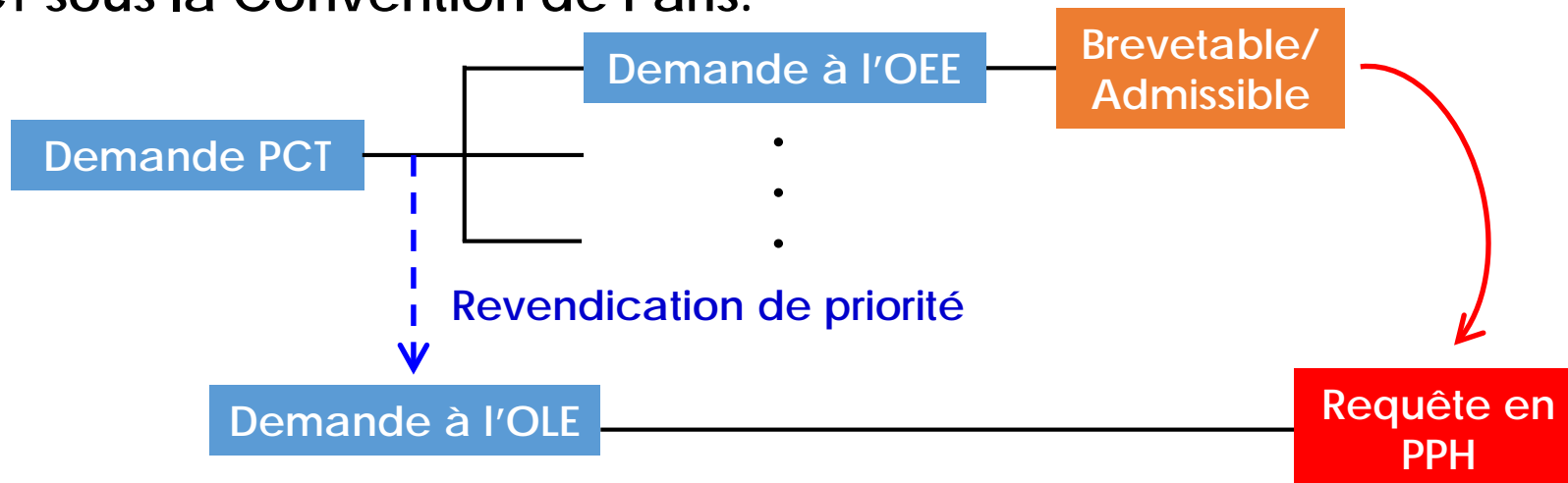


Le rapport entre la demande à l'OEE et celle à l'OLE

(2) Une demande PCT dans la phase nationale,



(3) Une demande qui revendique valablement la priorité à une demande PCT sous la Convention de Paris.





Les documents exigés pour le PPH

1. Une copie de toutes les revendications et sa traduction
2. Copies des notifications de l'OEE et leurs traductions
3. Copies de tous les documents cités
4. La table de correspondance des revendications

Revendications déposées à l'OLE	Revendications déterminées admissibles à l'OEE	Remarques quant à la correspondance
1	1	Les deux sont identiques.
2	2	Les deux sont identiques sauf la forme de revendication.
3	1	La revendication 3 dans la demande à l'OLE ajoute la composition A à la revendication 1 déposée à l'OEE.



Les documents exigés pour le PPH

1.



Une copie de toutes les revendications et sa traduction

2.



Copies des notifications de l'OEE et leurs traductions

3.



Copies de tous les documents cités

4.



La table de correspondance des revendications

Le demandeur n'est pas tenu de déposer la copie si elle est disponible sur **le système d'accès aux dossiers**.

Si un document cité est **un document de brevet**, le demandeur n'est pas tenu de le déposer.



Revendications déterminées brevetables/admissibles

- Au moins une demande correspondante doit exister à l'OEE et la demande doit avoir une ou plusieurs revendications déterminées brevetables/admissibles dans la dernière action de l'office de l'OEE.
- L'action de l'office n'a pas forcément besoin d'être une « Décision de délivrance du brevet. » – Par exemple, l'action de l'office du JPO inclut :
 1. **Décision de délivrance du brevet**
 2. **Notification de raisons du rejet**
 3. **Décision du rejet**
 4. **Décision rendue en appel**



Revendications déterminées brevetables/admissibles

Exemple

Décision de délivrance d'un brevet

Données bibliographiques

Numéro de demande : Demande de brevet 2016-123456

Date de rédaction : le 8 octobre 2019

Examineur de brevet : Tokkyo, Taro

Titre de l'invention : Une méthode du processus d'information, un logiciel, et un processeur d'information

Nombre de revendications: 5

Demandeur: AAA LIMITED

Représentant : DAIRI, Nin

Quant à cette demande, une décision de délivrance d'un brevet est rendue, car aucune raison du rejet n'a été trouvée.



Revendications déterminées brevetables/admissibles

Exemple

Notification de raisons du rejet

Données bibliographiques

Numéro de demande : Demande de brevet 2017-123456

Date de rédaction : le 9 octobre 2019

Examineur de brevet : Tokkyo, Taro

Représentant/Demandeur: DAIRI, Nin

Dispositions appliquées : Article 29(2) de la Loi sur les brevets

Conclusion/ Délai de réponse

This application should be refused for the following Reason. If there is an opinion about this, please submit a Written Argument within 60 days after the day of dispatch of this notice.

Raison

The claimed invention(s) in the claim listed below of this patent application should not be granted a patent under the provision of Patent Law Section 29 (2) for the reason that the claimed invention (s) could have easily been made by persons who have common knowledge in the technical field to which the claimed invention(s) pertains, on the basis of the invention(s) described in the distributed publication(s) listed below in Japan or foreign countries prior to the filing date of the patent application.



Revendications déterminées brevetables/admissibles

Exemple

Compte

Compte

(Veuillez consulter « la liste des documents cités, etc » pour les documents cités etc.)

-Revendication : 4

-Documents cités 1 and 2

-Remarques:

[Cited documents 1 (refer to [0040]-[0048] and [0051])] Picture image data are...

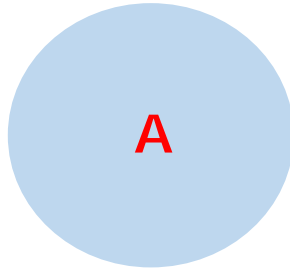
[Cited documents 2 (refer to [0013]-[0015])] A picture picturized with a television camera, etc., is ...

< **Revendication(s) dans la(es)quelle(s) aucune raison du rejet n'a été trouvée >**
Pour le moment, l'invention concernée aux Revendications 1 à 3, aucune raison du rejet n'a été trouvée. Des raisons ultérieurement trouvées pourraient être notifiées en conséquence.



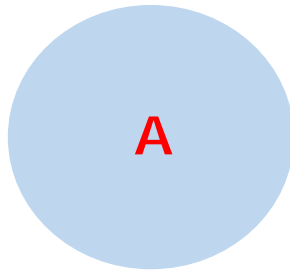
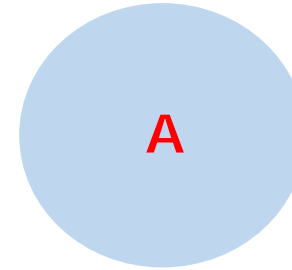
Les revendications doivent correspondre suffisamment

Revendication à l'OEE

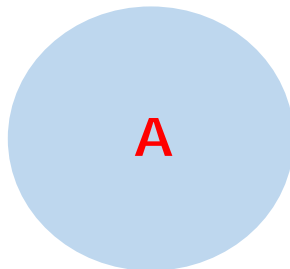
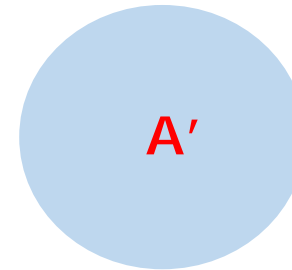


portée identique

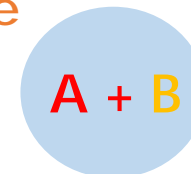
Revendication à l'OLE



portée différente dû à la traduction ou à la forme de revendication



portée plus étroite



B est une caractéristique technique qui se fonde sur la spécification (la description et/ou les revendications)

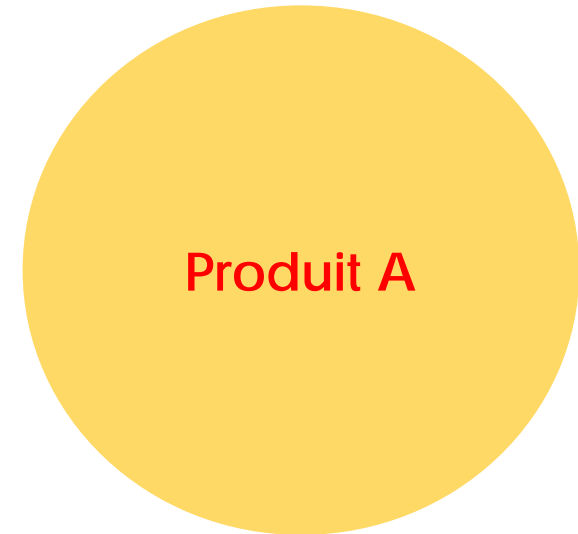


Les revendications doivent correspondre suffisamment

Revendication à l'OEE



Revendication à l'OLE



catégories
différentes

Les revendications **ne** correspondent **pas** suffisamment.

Site portail du PPH (anglais)

<https://www.jpo.go.jp/e/toppage/pph-portal/index.html>



Merci.